



Carte 1 : CHALUT DE FOND

Système de gestion des pêches maritimes dans les eaux territoriales au large de la région Bretagne

Réglementation en vigueur en décembre 2013 / En cas de litige, seul le texte réglementaire fait foi

0 10 20 40 Miles

Projection Mercator / Système de coordonnées : WGS84

Sources : CRPMEM ; SHOM / Conception et réalisation : Terra Maris
Les produits dérivés maritimes proposés issus des fichiers des cartes marines du SHOM ne sont pas utilisables pour la navigation maritime. Ils ne remplacent pas les produits officiels d'un service hydrographique. Ces produits dérivés n'ont pas fait l'objet de vérification de la part du SHOM.

Limites administratives

- Frontière nationale
- Limite régionale
- Limite des 12 milles

Zones à accès interdit

- Cantonnement
- Câble sous-marin
- Chenal d'accès au port

Décret n°90-94 du 25/01/1990

- Bande des 3 milles (sauf dérogations)

Zones à accès restreint

DELIB. 2013-073 "CHALUT-PL-2013-A" du 11/06/2013

- Licence chalut de fond du poisson (Secteur Paimpol)

DELIB. « Chalut - Mer d'Iroise-2011-A » du 30/09/2011

- Licence chalut de fond du poisson (Secteur Mer d'Iroise)

DELIB. « Crevettes grises-A-CRPM-2011-A » du 01/04/2011

- Licence spéciale pour les crevettes grises

